

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 6 DECEMBRE 2017

L'An Deux Dix Sept, le mercredi six décembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Virginie MAS, Christiane GUICHERD, Catherine GIORGI, Didier PIGNARD.

Excusés : Olivier SUSINI (pouvoir à Monsieur TALUT), Patricia MIQUET (pouvoir à Madame GUICHERD), Michelle HUVET (pouvoir à Madame GIORGI), Hervé MASSARDIER (pouvoir à Monsieur THOMAS).

**Objet : Subvention pour les éclairages à LED dans le gymnase André Malraux :
Conseil Départemental du Rhône dans le cadre de l'appel à projet 2017/2018**

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical la délibération n°D17-04-14 du 28 juin 2017 l'autorisant à instruire auprès du Conseil Départemental du Rhône un dossier de demande de subvention de 7 000 € dans le cadre de l'appel à projet annuel pour la mise en place d'un éclairage à LED dans le gymnase André Malraux.

Il informe les membres de l'assemblée que par courrier en date du 27 octobre 2017, il a été notifié au syndicat l'attribution d'une subvention de 5 385 € pour le projet susmentionné.

Monsieur TALUT considère qu'il serait de l'intérêt du SIM de confirmer cette aide financière auprès de Monsieur Christophe GUILLOTEAU, Président du Département du Rhône, avec lequel une convention attributive du partenariat territorial a été conclue.

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **DEMANDE** à bénéficier du concours financier de 5 385 € du Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projet 2017/2018,
- **CHARGE** Monsieur le Président d'instruire ce dossier.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU
REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 7 décembre 2017

Le Président
Jean-Pierre TALUT

